



CONCERTATION

Les enjeux du territoire de demain exprimés
par les acteurs

[Synthèse]



Sommaire

LA CONCERTATION MENEÉ AUPRES DES ACTEURS	7
L'ÉNERGIE.....	10
Le développement maîtrisé des énergies renouvelables (ENR).....	10
La sobriété énergétique et la décarbonation.....	10
La participation citoyenne et les retombées locales.....	10
La protection des paysages et de la biodiversité	11
La diversification des sources d'énergie.....	11
La coordination et la gouvernance territoriale	11
La promotion des mobilités décarbonées et activités locales	11
L'AGRICULTURE ET L'ALIMENTATION	12
L'adaptation au changement climatique.....	12
Le soutien aux nouveaux agriculteurs et la transmission des savoir-faire.....	12
La valorisation des produits locaux et le développement des circuits courts	12
Les conditions de travail et l'attractivité du métier	12
La transition vers une agriculture vertueuse	12
La cohabitation des acteurs et la gestion des conflits.....	12
Une consommation de qualité et l'engagement pour la solidarité alimentaire	13
L'approvisionnement local et la restauration collective	13
La limitation du gaspillage alimentaire et le développement de l'économie circulaire	13
LA BIODIVERSITE	14
La préservation des écosystèmes et des espaces naturels	14
Le développement des continuités écologiques et la préservation de la biodiversité ordinaire .	14

La réduction des impacts anthropiques	14
La sensibilisation et la connaissance	14
L'intégration de la biodiversité dans les actions locales	14
La gestion conservatoire et la durabilité des ressources naturelles	15
La transition énergétique et l'agroécologique	15
La promotion de l'activité économique et culturelle	15
LE TRANSPORT	16
Des transports durables et accessibles pour tous	16
La promotion des mobilités douces	16
Le renforcement de l'intermodalité et de la coordination des services	16
La mobilité durable et la qualité de vie	16
Le soutien aux élus et la sensibilisation	17
LA FORET	18
Une gestion durable et multifonctionnelle des forêts	18
La valorisation des produits forestiers et du bois local	18
La préservation de la biodiversité et des continuités écologiques	18
La gestion des risques et l'adaptation aux nouvelles menaces	19
La concertation, la gouvernance et l'implication des acteurs locaux	19
La transition énergétique et la protection des paysages	19
La sensibilisation et l'éducation	19
L'URBANISME	20
La gestion du foncier et la densification urbaine	20
La préservation du patrimoine culturel et des paysages	20
L'adaptation au changement climatique	20
La rénovation et la mobilisation du bâti	20

Les stratégies de développement durable	20
Le Zéro Artificialisation Nette d'ici 2050	20
La conservation des paysages et de la biodiversité	21
L'implication du grand public	21
LES RESSOURCES NATURELLES ET LE CHANGEMENT CLIMATIQUE.....	22
La gestion durable des ressources naturelles	22
L'urgence et adaptation au changement climatique	22
Le rôle des acteurs publics et la solidarité	22
La sensibilisation et l'éducation	22
L'innovation et les technologies.....	22
La préservation des milieux naturels.....	22
La gouvernance et la coordination	23
Le secteur agricole.....	23
LA VIE SOCIALE SUR LE TERRITOIRE	24
Un Parc inclusif et solidaire	24
La conciliation des usages	24
Le manque de services	24
Un lien social à dynamiser.....	24
La participation citoyenne.....	24
LA CULTURE ET L'ÉDUCATION AU TERRITOIRE	25
La préservation et la valorisation du patrimoine	25
Une identité culturelle forte et unifiée	25
L'éducation au territoire pour tous les publics	25
Une collaboration renforcée et un réseau d'acteurs	25
Un tourisme respectueux et durable	25

Une communication efficace et partagée	26
LE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE, LES FILIERES	27
Une économie locale durable et attractive	27
Le soutien aux petites entreprises et à l'artisanat	27
L'amélioration de la qualité de vie	27
La coordination et la coopération des acteurs.....	27
La promotion d'un tourisme responsable	28
L'engagement vers une transition énergétique	28
LE TOURISME.....	29
Un tourisme respectueux.....	29
Le développement de l'offre touristique	29
La gouvernance et la coordination des acteurs	29
Vers davantage d'accessibilité et d'inclusivité	29
La sensibilisation et l'éducation	29
LES ACTIVITES DE PLEINE NATURE.....	31
L'importance des Activités de Pleine Nature	31
La gestion durable des APN et leur encadrement.....	31
La communication et la promotion	31
Les infrastructures et l'accès aux sites.....	31
La collaboration pour une meilleure régulation	31
L'anticipation et l'adaptation	32
LE PAYSAGE.....	33
La préservation de l'identité locale et des paysages traditionnels	33
Les consultations citoyennes.....	33
La préservation et la valorisation du bâti traditionnel.....	33

Une gestion raisonnée des milieux et des paysages associés	33
Un équilibre entre transition énergétique et préservation des paysages	34
Le changement des paysages et du climat.....	34
La stratégie de concertation et de gestion des paysages.....	34
La préservation de la mosaïque paysagère et de la biodiversité	34
Le soutien aux pratiques agricoles vertueuses	34
La gestion des infrastructures et des espaces urbains.....	35
LES DECHETS	36
Les déchets, un enjeu environnemental et social	36
La sensibilisation et l'éducation pour un tri plus responsable	36
La prévention des incivilités et la gestion des dépôts sauvages	36
Des initiatives locales pour réduire et valoriser les déchets	36
Le rôle des collectivités et des élus dans la valorisation des déchets.....	36
La réduction du gaspillage alimentaire	37
LE ROLE DU PARC	38
Un parc protecteur, promoteur et ancré dans la vie locale	38
Le renforcement du pouvoir et la gouvernance du parc.....	38
Un acteur central pour le développement et la protection du territoire	38
Une approche renforcée de la coopération territoriale.....	38
Une communication et une visibilité améliorées.....	39
Un parc responsable et innovant	39
Des actions concrètes pour un impact réel.....	39
Vers une gouvernance modernisée et efficace.....	39

LA CONCERTATION MENE E AUPRES DES ACTEURS

Dans le cadre de la révision de sa charte, le Parc a entrepris diverses actions pour obtenir une vision claire des enjeux déterminants pour l'avenir du territoire, en vue d'élaborer sa feuille de route 2027-2042. Entre 2023 et 2024, les phases de diagnostic et de concertation ont été menées simultanément, suivant plusieurs étapes clés :



- **Des outils pour faciliter la concertation** ont été créés : une frise chronologique pour expliquer la procédure de révision de la Charte, une vidéo pour rappeler qu'est-ce qu'un PNR et une carte à colorier mettant en avant la diversité patrimoniale du territoire pour faciliter les échanges. Mise à disposition d'une page internet Boulègue ton futur pour suivre les étapes de la révision de la Charte et diffusion annuelle, dans toutes les boîtes aux lettres des habitants du territoire, d'une brochure 100% Parc spéciale révision de la Charte.
- **Des états des lieux** thématiques ont été réalisés par les chargés de mission : alimentation, l'agriculture, biodiversité, paysage et urbanisme, forêt, culture et éducation au territoire, eau et changement climatique, tourisme et activités de pleine nature, socio-économie et filières, ainsi qu'énergie. Ces travaux ont été mis en ligne pour consultation par les partenaires techniques.
- **L'évaluation de la Charte 2012-2027** s'appuie sur les résultats d'une enquête de notoriété réalisé auprès de 567 personnes (541 habitants et 26 touristes), de 18 entretiens effectués auprès de partenaires du Parc (CEN, CPIE, DREAL, Région, LPO, Chambre d'agriculture, Département, etc.) et d'une enquête en ligne à laquelle 167 personnes (55 des élus et 112 des partenaires) ont répondu afin d'évaluer leur perception de la mise en œuvre de la Charte, ainsi que leur vision du PNR et la qualité des échanges avec celui-ci.
- **La concertation** avec l'ensemble des acteurs territoriaux s'est déclinée sous différentes formes selon les publics ciblés :
 - **Le séminaire de lancement** : 120 personnes ont participé à cette soirée destinée aux élus et partenaires du Parc, dont l'objectif était de se projeter dans l'avenir, par prisme de l'adaptation au changement climatique pour amorcer les réflexions sur le devenir du Parc et son nouveau projet de territoire.
 - **Le Grand public** : 29 stands organisés d'avril à novembre 2023 ; 5 réunions publiques Les Ateliers du Parc tenues entre octobre et novembre 2023 ; un concours Rêve, invente, le Haut-Languedoc de demain ouvert de septembre à décembre 2023, 4 ateliers de cartographie participative réalisés en février 2024, 28 questionnaires en



ligne sur les différentes thématiques abordées par le Parc disponibles de septembre à décembre 2023 et une réunion publique de restitution de l'analyse de la concertation organisée en mars 2024. Au total 1 200 personnes ont pu s'exprimer. A partir de cette concertation une fresque Paroles d'Avenir a été réalisée, synthétisant la vision partagée du territoire de demain souhaité par le grand public. Cette frise est affichée dans toutes les réunions sur la révision de la Charte.

- **Les Élus des communes et des EPCI** : 13 rencontres entre mai et juin 2024 organisées pour rencontrer les présidents et directeurs des communautés de communes et d'agglomération du territoire, les représentants des pays et PETR et les maires des communes. Le Parc a ainsi pu échanger avec 107 représentants des collectivités sur l'avenir du territoire.



- **Les Partenaires techniques** : échanges au cours de 12 Ateliers diagnostic entre avril et mai 2024. 274 partenaires ont répondu présents pour partager les états des lieux thématiques et co-construire le diagnostic.

- **L'Etat** : de son côté, conformément à la réglementation, l'Etat a produit une note d'enjeux sur le territoire du Parc naturel régional du Haut-Languedoc.

L'ensemble de ces contributions a été compilé dans un document intitulé « Concertation – Les enjeux du territoire de demain exprimés les acteurs ». Ce document reflète les visions et préoccupations exprimées par les différents acteurs.

Afin d'en donner un aperçu, nous avons regroupé les contributions par thématique clé (énergie, agriculture et alimentation, biodiversité, transport, forêt, urbanisme, ressources naturelles et changement climatique, vie sociale, culture et éducation au territoire, développement économique, tourisme, activités de pleine nature, paysage, déchets, rôle du Parc) puis par enjeux majeurs identifiés.

Cette synthèse permet de dégager les principaux points saillants reflétant les préoccupations des acteurs du territoire, bien qu'elle ne soit pas exhaustive. Il est important de noter certains biais : les différents acteurs n'ont pas tous abordé les thématiques avec une trame commune, et leurs profils variés influencent les perspectives et priorités. Les enjeux exprimés ne font donc pas nécessairement consensus, mais représentent une compilation des visions partagées lors des échanges. Ces visions sont très souvent communes, elles divergent parfois et la plupart du temps se complètent.

Tous les documents (synthèses, fresque, études, etc.) liés aux différents moments de la concertation sont accessibles sur le site internet du Parc, rubrique Boulègue Ton Tuteur : <https://www.parc-haut-languedoc.fr/boulegue-ton-futur>.

L'ÉNERGIE

Les attentes des citoyens, des élus, des partenaires techniques et de l'État autour du développement des énergies renouvelables convergent vers une vision équilibrée, qui concilie transition énergétique et préservation de l'environnement.

Il est indispensable de promouvoir un mix énergétique diversifié, basé sur des projets sobres et respectueux des paysages, tout en impliquant activement la population et en assurant des retombées locales. La coordination territoriale et une réglementation flexible sont nécessaires pour réussir cette transition tout en respectant les spécificités des territoires.

Le développement maîtrisé des énergies renouvelables (ENR)

Il y a une forte demande pour un encadrement rigoureux des projets d'énergies renouvelables (éolien, solaire, biomasse), avec des critères clairs (dans la charte) et adaptés aux particularités locales. Le public refuse les grandes infrastructures sur des terrains vierges pour protéger les paysages, les terres agricoles et la biodiversité.

Les panneaux photovoltaïques doivent être installés en priorité sur les toitures (bâtiments, infrastructures agricoles, ombrières de parkings) et les terrains dégradés pour limiter l'artificialisation des sols.

L'agrivoltaïsme est perçu comme une opportunité de diversifier les revenus agricoles, mais doit être encadré pour éviter les dérives (comme l'utilisation excessive de hangars pour des installations solaires).

Les projets d'éoliennes doivent privilégier le renouvellement et l'amélioration des installations existantes plutôt que de nouvelles implantations, afin de renforcer la puissance installée sans augmenter les surfaces artificialisées.

La sobriété énergétique et la décarbonation

Il est essentiel d'intégrer des mesures visant à réduire la consommation énergétique dans tous les projets, que ce soit dans les bâtiments, les infrastructures publiques ou les projets industriels. Cela inclut l'optimisation de l'éclairage public, l'amélioration de l'efficacité énergétique des bâtiments et la rénovation pour lutter contre les passoires thermiques.

Tous les acteurs insistent sur l'importance d'atteindre la neutralité carbone à l'horizon 2050, en combinant les économies d'énergie et la décarbonation des sources d'énergie, notamment par le biais des énergies renouvelables.

La participation citoyenne et les retombées locales

Le public souhaite être impliqué activement dans les décisions relatives aux projets ENR, via des consultations locales transparentes.

Les citoyens veulent être associés financièrement aux projets ENR (actionnariat local à hauteur de 10 % minimum), pour garantir la transparence et favoriser des retombées économiques locales.

La protection des paysages et de la biodiversité

Les projets doivent être précédés d'études pour évaluer leur impact sur les paysages, la biodiversité et la faune. Cela inclut le suivi des espèces sensibles et l'intégration de technologies pour atténuer les effets des parcs éoliens (nuisances acoustiques, impacts sur les oiseaux, etc.).

Le principe du Zéro Artificialisation Nette (ZAN) est centrale : les nouvelles infrastructures énergétiques doivent minimiser leur impact foncier en évitant de nouvelles emprises sur les espaces naturels et agricoles.

La diversification des sources d'énergie

Il y a un consensus autour de la nécessité de diversifier les sources d'énergie (éolien, solaire, biomasse, géothermie, micro-hydroélectricité) pour garantir un approvisionnement énergétique stable tout en respectant les spécificités locales.

De même, les acteurs encouragent l'autoconsommation pour renforcer l'autonomie énergétique des particuliers et des entreprises locales, notamment par l'installation de panneaux photovoltaïques et d'éoliennes à petite échelle.

La coordination et la gouvernance territoriale

Les acteurs locaux appellent à une meilleure coordination entre les différentes collectivités (Parc naturel, Pays, communautés de communes) pour harmoniser les projets ENR et éviter les déséquilibres territoriaux. Ils proposent de créer des schémas directeurs pour les ENR afin d'intégrer l'ensemble des technologies de manière cohérente, d'harmoniser les politiques en somme.

Les règles doivent rester flexibles et adaptables aux évolutions technologiques (agrivoltaïsme, photovoltaïque flottant) et aux enjeux climatiques, tout en évitant des interdictions trop rigides.

La promotion des mobilités décarbonées et activités locales

Le développement des infrastructures pour la mobilité douce (voies vertes, pistes cyclables) et le transport décarboné est essentiel pour réduire l'empreinte carbone du territoire, tant pour les habitants que pour les visiteurs.

Le développement des ENR doit être accompagné de la valorisation des filières locales (agriculture, bois énergie) et du tourisme durable, intégrant des solutions compatibles avec la transition énergétique.



En résumé

Les attentes autour des énergies renouvelables se concentrent sur un développement équilibré et durable, alliant transition énergétique et préservation de l'environnement. Les acteurs souhaitent une participation citoyenne active, des projets encadrés et transparents, et un mix énergétique diversifié. La coordination territoriale et une réglementation adaptable sont essentielles pour garantir des retombées locales positives tout en minimisant l'impact sur les paysages et la biodiversité. L'objectif commun est d'atteindre la neutralité carbone d'ici 2050, tout en soutenant les filières locales et en favorisant des mobilités décarbonées.

L'AGRICULTURE ET L'ALIMENTATION

Les acteurs de la société expriment des attentes communes pour une agriculture résiliente, durable et en phase avec les réalités locales, tout en répondant aux enjeux contemporains tels que le changement climatique.

L'adaptation au changement climatique

Il est crucial d'intégrer des méthodes traditionnelles, telles que le sylvopastoralisme et l'agriculture extensive, tout en optimisant la gestion de l'eau pour faire face aux sécheresses. Cette adaptation est soutenue tant par le grand public que par les élus et les partenaires techniques, qui appellent à l'expérimentation de nouvelles pratiques agricoles pour renforcer la résilience.

Le soutien aux nouveaux agriculteurs et la transmission des savoir-faire

Une forte demande existe pour faciliter l'installation de nouveaux porteurs de projets, y compris des petits maraîchers, via des programmes d'accompagnement et de mutualisation des ressources. La transmission des exploitations, tant au sein des familles qu'entre générations, est essentielle pour assurer la pérennité des exploitations, un point souligné par les élus et les partenaires techniques.

La valorisation des produits locaux et le développement des circuits courts

Les habitants souhaitent un soutien accru aux filières locales (comme les châtaignes et les olives) et l'amélioration des infrastructures de transformation. Ils souhaitent également promouvoir les circuits courts pour garantir une juste rémunération des agriculteurs. Les élus et l'État appellent à stabiliser et adapter les filières locales aux évolutions du marché.

Les conditions de travail et l'attractivité du métier

Les enjeux de santé, de sécurité au travail et de formation continue sont cruciaux. Les acteurs souhaitent améliorer les conditions de travail des agriculteurs, valoriser les pratiques agricoles et communiquer positivement sur le métier. Les partenaires techniques insistent également sur l'importance d'améliorer la rémunération et les conditions de travail pour attirer de nouvelles générations d'agriculteurs.

La transition vers une agriculture vertueuse

Une demande forte émerge pour repenser le modèle agricole actuel en adoptant des pratiques artisanales et agroécologiques, réduisant l'utilisation d'intrants chimiques et promouvant la biodiversité. Les partenaires techniques et l'État encouragent l'innovation dans les pratiques durables et résilientes, tout en maintenant la biodiversité et en intégrant des pratiques agricoles qui préservent les ressources naturelles.

La cohabitation des acteurs et la gestion des conflits

Les solutions pour réduire les conflits liés aux dégâts de gibier et la présence du loup sont jugées nécessaires. Une meilleure communication entre agriculteurs et chasseurs, ainsi que la gestion harmonisée des besoins en eau pour l'agriculture, sont des recommandations partagées par tous les acteurs.

Une consommation de qualité et l'engagement pour la solidarité alimentaire

Les acteurs s'accordent sur la nécessité de soutenir les circuits courts et de promouvoir les labels et marques territoriales. La sensibilisation du public est essentielle pour encourager l'achat local et garantir l'accès à des aliments de qualité pour tous, notamment pour les personnes en situation de précarité.

L'approvisionnement local et la restauration collective

L'incitation à l'approvisionnement local dans les cantines scolaires et la création de contrats avec les producteurs locaux sont des points soulevés par les élus et les partenaires techniques, qui souhaitent garantir des pratiques alimentaires durables dans la restauration collective.

La limitation du gaspillage alimentaire et le développement de l'économie circulaire

Tous les acteurs conviennent de l'importance de réduire le gaspillage alimentaire. Des actions de sensibilisation et des formations sur les techniques de conservation sont jugées nécessaires pour informer et éduquer la population sur la gestion des biodéchets et la promotion du vrac.

En résumé



Cette synthèse souligne une volonté collective de promouvoir un système alimentaire et agricole qui soit à la fois durable, accessible et de qualité. L'intégration des visions et des attentes de chaque acteur est essentielle pour transformer le système actuel en un modèle plus résilient et équitable. Un dialogue continu entre tous les acteurs est primordial pour mener à bien cette transition agroécologique, garantissant ainsi la sécurité alimentaire tout en préservant l'environnement et en renforçant les liens communautaires.

LA BIODIVERSITE

La préservation de la biodiversité est une préoccupation partagée par le grand public, les élus, les partenaires techniques et l'État, chacun apportant des perspectives et des recommandations pour renforcer l'action en faveur du vivant.

La préservation des écosystèmes et des espaces naturels

Tous les acteurs soulignent l'importance de protéger les écosystèmes, notamment à travers la sauvegarde des espèces menacées et la création de zones sanctuaires. La préservation des zones humides et des ressources en eau est essentielle, en particulier face aux impacts du changement climatique. Le grand public appelle à des ressources renforcées pour la faune et la flore, tandis que les élus prônent des actions concrètes, comme la mise en place d'un observatoire des milieux aquatiques.

Le développement des continuités écologiques et la préservation de la biodiversité ordinaire

La nécessité de conserver et d'étendre les trames écologiques est un enjeu central. Les recommandations incluent la protection des haies et la création de corridors écologiques pour favoriser la circulation des espèces. Les partenaires techniques proposent une approche par milieux pour intégrer la biodiversité ordinaire dans les stratégies de gestion, tandis que l'État recommande d'actualiser la Trame Verte et Bleue pour maintenir les continuités écologiques.

La réduction des impacts anthropiques

La réduction de l'empreinte humaine est un axe crucial. Le grand public insiste sur la limitation de la pollution et l'encadrement du développement des énergies renouvelables. L'État rappelle les objectifs nationaux de réduction de 50 % la consommation des espaces naturels d'ici 2031, tout en préservant les zones prioritaires. L'intégration des enjeux environnementaux dans les projets d'énergie renouvelable et la gestion des carrières est également primordiale.

La sensibilisation et la connaissance

La sensibilisation du public, l'amélioration et la valorisation des connaissances sur la biodiversité sont essentielles pour encourager une gestion durable des espaces. Les élus souhaitent renforcer la communication autour de la biodiversité et créer des outils pédagogiques, tels que les Atlas de la Biodiversité Communale. L'État préconise également des campagnes d'éducation pour améliorer la connaissance des espèces locales.

L'intégration de la biodiversité dans les actions locales

L'intégration des enjeux de biodiversité dans les projets d'aménagement du territoire est une priorité pour tous. Les partenaires techniques soulignent la nécessité d'inclure des mesures spécifiques pour la biodiversité dans les documents d'urbanisme. Le développement d'initiatives pilotes et de projets exemplaires est également encouragé pour sensibiliser et impliquer les différents acteurs.

La gestion conservatoire et la durabilité des ressources naturelles

La gestion durable des ressources naturelles, notamment l'eau, la forêt et les sols, est cruciale. L'État et les partenaires techniques mettent en avant la nécessité d'assurer une gestion intégrée et responsable des ressources. Des pratiques agricoles et sylvicoles durables doivent être adoptées pour protéger les écosystèmes tout en maintenant la productivité agricole.

La transition énergétique et l'agroécologique

La transition énergétique doit se faire dans le respect de l'environnement, avec des recommandations pour cadrer l'agrivoltaïsme et réduire l'impact des installations énergétiques sur la biodiversité. La transition agroécologique est également essentielle, visant à développer l'agriculture biologique et à intégrer des pratiques durables qui soutiennent la biodiversité.

La promotion de l'activité économique et culturelle

Le développement économique doit intégrer la protection de la biodiversité, avec un soutien renforcé aux initiatives locales et à la multifonctionnalité des espaces naturels. Le tourisme doit être régulé pour minimiser son impact sur les patrimoines naturels et culturels, en adoptant des mesures spécifiques pour protéger les zones sensibles.



En résumé

Cette synthèse met en évidence une vision collective et intégrée pour la préservation de la biodiversité, où l'engagement de tous les acteurs est crucial. La protection du vivant nécessite des actions concertées et durables, favorisant à la fois la biodiversité et le développement des territoires. La mise en œuvre de ces recommandations contribuera à garantir un équilibre entre le développement humain et la conservation des écosystèmes.

LE TRANSPORT

Les visions des acteurs concernant la mobilité au sein du territoire convergent autour de l'objectif de développer un réseau de transport plus durable, inclusif, et adapté aux spécificités locales.

Des transports durables et accessibles pour tous

L'ensemble des acteurs souligne l'importance de développer des alternatives à la voiture individuelle, afin de réduire les impacts environnementaux, tout en offrant une meilleure accessibilité aux populations locales, y compris celles en situation de handicap ou résidant dans des zones peu desservies. Le grand public, notamment, plaide pour une amélioration des transports en commun (fréquences, interconnexions entre bus et trains), le covoiturage, et des services à la demande pour les zones rurales.

Les partenaires techniques appuient également l'idée de diversifier les moyens de transport et de renforcer l'accessibilité aux services essentiels (alimentaires, culturels, événements) tout en réduisant les coûts pour les habitants, notamment dans le secteur agricole.

La promotion des mobilités douces

La promotion des mobilités douces, comme le vélo et la marche à pied, est un autre axe prioritaire. Le grand public souhaite le développement et la sécurisation des pistes cyclables, des voies vertes, et des infrastructures associées (bornes de recharge pour vélos électriques, stationnements sécurisés). Les partenaires techniques soulignent l'importance d'intégrer ces mobilités douces dans la découverte du territoire, notamment pour renforcer un tourisme durable et attractif, respectueux des paysages.

L'État encourage également le développement de voies vertes et d'itinéraires dédiés aux vélos à assistance électrique (VAE), soulignant que ces solutions respectueuses de l'environnement favorisent un « itinéraire zéro carbone » comme les partenaires techniques l'ont baptisé.

Le renforcement de l'intermodalité et de la coordination des services

Le besoin de mieux coordonner les différents services de transport (bus, train, covoiturage) est récurrent dans les retours du grand public, avec un appel à renforcer l'intermodalité pour simplifier les déplacements dans le territoire, notamment entre le Tarn et l'Hérault. L'idée d'une mutualisation des trajets domicile-travail via des plateformes de covoiturage est aussi évoquée.

Les partenaires techniques partagent cette vision en insistant sur l'importance d'une approche harmonisée entre les départements, ainsi qu'une meilleure connexion des réseaux de transport locaux pour répondre aux besoins de mobilité des habitants, y compris en milieu rural.

La mobilité durable et la qualité de vie

Tous les acteurs mettent en avant l'importance de réduire la dépendance à la voiture individuelle. Cette réduction doit non seulement répondre à des objectifs environnementaux, mais aussi améliorer la qualité de vie des habitants en réduisant les coûts de transport et en favorisant la sobriété des infrastructures.

Pour l'État, cette transition vers des modes de transport plus durables doit s'accompagner d'une décarbonation des usages, et d'un développement économique et culturel qui reste en phase avec les objectifs environnementaux du Parc.

Le soutien aux élus et la sensibilisation

Les élus, bien que n'ayant pas abordé spécifiquement ce sujet lors des entretiens, sont perçus comme des acteurs clés dans la mise en œuvre des politiques de mobilité durable. Ils doivent équilibrer les besoins des populations locales et les priorités budgétaires, tout en intégrant les recommandations liées à la transition énergétique et aux enjeux sociaux du territoire.

Le rôle de la sensibilisation est également souligné par le grand public, qui appelle à des campagnes de communication sur les avantages des mobilités douces et durables. L'État soutient cette approche en recommandant des initiatives visant à promouvoir des comportements de mobilité responsables.



En résumé

En résumé, toutes les visions convergent vers un besoin partagé d'améliorer la mobilité au sein du Parc en renforçant l'accessibilité, la durabilité et l'intermodalité des services de transport. Le développement des transports en commun, la promotion des mobilités douces, et la coordination des initiatives locales sont des éléments clés pour répondre à ces enjeux tout en tenant compte des spécificités du territoire et des impératifs environnementaux.

LA FORET

La gestion des forêts est devenue un enjeu majeur au cœur des préoccupations environnementales, économiques et sociales. Face aux défis croissants du changement climatique, de l'artificialisation des sols et de la pression sur les ressources naturelles, les différents acteurs s'accordent sur la nécessité d'une approche intégrée et durable. La synthèse de leurs visions souligne l'importance de la multifonctionnalité des forêts, de la préservation de la biodiversité et de la valorisation des ressources locales, tout en promouvant une gouvernance partagée et une sensibilisation accrue des publics.

Une gestion durable et multifonctionnelle des forêts

Tous les acteurs reconnaissent la nécessité de concilier la gestion durable des forêts avec leurs multiples fonctions (écologiques, climatique, protectrice contre les risques naturels, économiques, attractive, sociale et sanitaire). Cela inclut :

- Favoriser une sylviculture qui allie production de bois local (notamment feuillus) et conservation de la biodiversité. La diversification des essences, la sylviculture à couvert continu et les pratiques favorables à la biodiversité sont largement encouragées.
- L'objectif commun est de préserver les espaces forestiers face à la pression urbaine, avec un engagement pour atteindre le « zéro artificialisation nette » d'ici 2050 et de maintenir la vocation forestière des sols.
- Les acteurs insistent sur l'adaptation des forêts face aux nouvelles conditions climatiques, en sélectionnant des essences résilientes, en développant la régénération naturelle et en diversifiant les modes de gestion.

La valorisation des produits forestiers et du bois local

Les partenaires techniques et les élus soulignent la nécessité de valoriser les produits forestiers locaux, notamment le bois de feuillus, pour renforcer les circuits courts, soutenir l'économie régionale et dynamiser l'offre locale. Cela inclut :

- Création de scieries spécialisées pour les feuillus et promotion des circuits courts.
- Soutien à la commande publique en bois local pour dynamiser l'utilisation du bois dans les projets publics et privés.
- L'ensemble des acteurs s'accordent sur l'importance de revaloriser les métiers du bois (bûcherons, forestiers) et de renforcer la formation dans cette filière pour attirer de nouvelles vocations et mieux faire connaître ces métiers essentiels à la gestion durable des forêts.

La préservation de la biodiversité et des continuités écologiques

Tous les acteurs accordent une grande importance à la préservation des habitats naturels (forêts subnaturelles, ripisylves, clairières) et au maintien des corridors écologiques pour la faune. Les principales actions identifiées incluent :

- Protéger les vieilles forêts et restaurer les corridors écologiques prioritaires, en lien avec la préservation des paysages.
- Impliquer l'ensemble des acteurs forestiers (propriétaires, gestionnaires, grand public) dans une gestion respectueuse de la biodiversité, en adoptant des pratiques moins intensives et en reconnaissant l'importance du bois mort.
- Favoriser les collaborations entre forestiers et associations environnementales pour assurer la préservation des ressources naturelles.

La gestion des risques et l'adaptation aux nouvelles menaces

La gestion des forêts doit prendre en compte les risques accrus liés aux incendies et à la pression cynégétique (équilibre sylvo-cynégétique), mais aussi aux tensions liées aux usages diversifiés des espaces forestiers (tourisme, agriculture, chasse). Cela inclut :

- Renforcement de la lutte contre les incendies à travers des pratiques de gestion sylvicole adaptées, des débroussailllements stratégiques et des partenariats avec le secteur pastoral (pâturage dirigé).
- Maintien de l'équilibre sylvo-cynégétique en sensibilisant les acteurs à la gestion durable de la faune et en développant une filière locale de viande de venaison.
- Les élus et citoyens soulignent la nécessité de réguler les pratiques telles que les motos, quads et vélos électriques pour limiter leur impact sur les milieux naturels et la tranquillité des autres usagers.

La concertation, la gouvernance et l'implication des acteurs locaux

Un point clé qui revient dans les visions des élus, citoyens, et partenaires techniques est l'importance d'une gouvernance partagée et d'un dialogue renforcé entre tous les acteurs impliqués (forestiers, chasseurs, agriculteurs, citoyens, collectivités locales, associations). Cela comprend :

- Favoriser la concertation locale pour résoudre les conflits d'usage, améliorer la gestion collective des forêts et sensibiliser l'ensemble des parties prenantes aux enjeux de la biodiversité et de la production.
- Renforcer l'animation foncière pour réduire le morcellement des parcelles et encourager la coopération entre propriétaires, facilitant ainsi une gestion plus cohérente et durable.

La transition énergétique et la protection des paysages

La transition énergétique est perçue comme nécessaire, mais doit être compatible avec la préservation des paysages forestiers et des habitats naturels. Les acteurs sont favorables à l'agrivoltaïsme et au repowering éolien, à condition que ces initiatives ne nuisent pas aux forêts ou aux zones humides dont beaucoup sont en forêt sur le territoire.

La sensibilisation et l'éducation

Enfin, la sensibilisation du grand public, des scolaires, et des consommateurs aux enjeux forestiers est cruciale pour assurer une gestion durable à long terme. L'éducation sur les métiers de la forêt, la biodiversité et l'importance des forêts dans l'économie locale et la lutte contre le changement climatique doit être renforcée.



En résumé

La gestion des forêts doit évoluer vers un modèle multifonctionnel qui conjugue production locale de bois, préservation de la biodiversité, adaptation au changement climatique et protection des paysages. Cela implique une concertation accrue entre tous les acteurs, des efforts pour réduire, entre autres, la pression sur les sols naturels, et une sensibilisation pour renforcer l'acceptabilité sociale des pratiques de gestion forestière.

L'URBANISME

Les enjeux et attentes en matière d'urbanisme, exprimés par les élus, les partenaires techniques, l'État et le grand public, mettent en évidence une vision commune autour de la durabilité, de la préservation des patrimoines, de l'adaptation aux changements climatiques, et de l'amélioration de la qualité de vie.

La gestion du foncier et la densification urbaine

Tous les acteurs soulignent l'importance d'une gestion sobre du foncier et de la densification des centres anciens pour limiter l'étalement urbain. La forte demande de logements, en particulier locatifs, se heurte à la rareté croissante du foncier. Les élus et le grand public appellent à des solutions innovantes, comme la transformation de bâtiments existants, pour répondre à cette pénurie.

La préservation du patrimoine culturel et des paysages

La préservation du patrimoine bâti et des paysages est une priorité partagée. Les acteurs s'accordent sur la nécessité de valoriser les sites historiques et d'adopter des pratiques respectueuses de l'environnement dans le développement urbain. Les élus se préoccupent également de l'esthétique des territoires, souhaitant une maîtrise de la signalétique et des publicités pour préserver l'identité locale.

L'adaptation au changement climatique

L'intégration du changement climatique dans la planification urbaine est jugée indispensable. Cela inclut la réalisation d'études approfondies des sols et une attention particulière aux ressources en eau, avec un retour aux méthodes traditionnelles de collecte des eaux de pluie. La rénovation des bâtiments doit améliorer leur performance énergétique tout en préservant leur caractère historique.

La rénovation et la mobilisation du bâti

Les acteurs conviennent de l'importance de rénover les bâtiments existants, notamment ceux en ruine, tout en reconnaissant les limites dues à un manque d'outils de financement adaptés. La mise en place de financements spécifiques est vue comme essentielle pour mobiliser le patrimoine bâti. Le grand public exprime des attentes fortes concernant la qualité et l'accessibilité des logements.

Les stratégies de développement durable

Tous les partenaires évoquent la nécessité d'adopter une approche intégrée et collaborative en matière d'urbanisme. Le Parc doit renforcer l'expertise locale, accompagner les porteurs de projets et sensibiliser aux bonnes pratiques d'urbanisme durable, en mettant également l'accent sur l'habitat léger comme solution d'avenir.

Le Zéro Artificialisation Nette d'ici 2050

L'État fixe l'objectif de zéro artificialisation nette des sols d'ici 2050, demandant aux collectivités d'adopter une gestion rigoureuse de l'utilisation du foncier. Cela implique la réhabilitation des terrains dégradés et le développement de documents d'urbanisme compatibles avec les enjeux environnementaux et paysagers.

La conservation des paysages et de la biodiversité

La préservation des continuités écologiques et de la qualité paysagère est un point de convergence. L'accompagnement des communes dans la gestion des paysages remarquables et l'identification des points de rupture dans la Trame Verte et Bleue sont nécessaires pour maintenir la biodiversité et assurer un développement équilibré.

L'implication du grand public

Le grand public exprime le besoin d'être davantage impliqué dans les décisions d'urbanisme. Les citoyens souhaitent participer aux discussions sur les projets de développement et être informés des enjeux qui impactent leur cadre de vie. Une communication transparente et des consultations publiques sont essentielles pour renforcer l'adhésion aux projets urbains.



En résumé

Cette synthèse met en lumière une vision partagée entre les élus, les partenaires techniques, l'État et le grand public, qui aspire à un développement urbain durable, respectueux de l'environnement et adapté aux besoins locaux. La collaboration entre tous les acteurs, ainsi que l'implication du grand public, est essentielle pour répondre efficacement aux défis actuels tout en préservant l'intégrité écologique et culturelle des territoires.

LES RESSOURCES NATURELLES ET LE CHANGEMENT CLIMATIQUE

La gestion durable des ressources naturelles

La préservation des ressources naturelles, en particulier de l'eau, est perçue comme essentielle tant par les habitants que par les partenaires techniques, les élus et l'État. Il existe un consensus sur la nécessité d'une gestion durable, intégrant des pratiques de sobriété et de préservation. Les habitants appellent à des actions concrètes comme la récupération de l'eau de pluie et l'amélioration des infrastructures hydrauliques, tandis que les élus et l'État soulignent l'importance de la régulation et de la responsabilité territoriale.

L'urgence et adaptation au changement climatique

Tous les acteurs reconnaissent l'urgence de la situation, notamment en ce qui concerne l'eau potable, qui est jugée critique. Les élus et l'État insistent sur la nécessité de planifier des interventions pour garantir l'approvisionnement en eau et d'adapter les pratiques agricoles pour répondre aux nouveaux défis climatiques. Les habitants mettent également l'accent sur la nécessité de transformer les pratiques de consommation d'eau, y compris la tarification progressive pour encourager des comportements responsables.

Le rôle des acteurs publics et la solidarité

Les habitants souhaitent un engagement accru des pouvoirs publics dans la gestion des ressources en eau. Cela inclut la mise en place d'avis contraignants pour les projets d'aménagement, une meilleure coordination des bassins versants, et des restrictions d'eau en période de sécheresse. Les élus et les partenaires techniques soulignent la nécessité de solidarité entre les zones amont et aval pour garantir une gestion équitable des ressources.

La sensibilisation et l'éducation

La sensibilisation du public sur la qualité de l'eau et les pratiques durables est une préoccupation partagée. Les partenaires techniques recommandent d'éduquer les citoyens et de former les entreprises à l'adoption de pratiques durables. L'État souligne l'importance de sensibiliser les acteurs locaux aux économies d'eau et aux pratiques durables.

L'innovation et les technologies

Les partenaires techniques appellent à encourager l'innovation dans la gestion des ressources. Cela inclut l'optimisation de l'utilisation de l'eau, la réutilisation des eaux usées, et la mise en place de communautés énergétiques pour réduire la dépendance extérieure. Les élus soutiennent également la nécessité d'améliorer les infrastructures pour gérer efficacement les ressources en eau.

La préservation des milieux naturels

Il existe un consensus sur l'importance de préserver les milieux naturels, y compris les zones humides, pour réguler les ressources en eau et renforcer la résilience face aux changements climatiques. Les recommandations de l'État incluent des actions pour prévenir l'artificialisation des sols et restaurer les zones sensibles.

La gouvernance et la coordination

La clarification de la gouvernance à l'échelle territoriale est cruciale pour une gestion intégrée et coordonnée des ressources. Les partenaires techniques suggèrent des ateliers de coordination pour renforcer la collaboration entre les différents acteurs, ce qui est également soutenu par l'État pour réduire les conflits d'usage de l'eau.

Le secteur agricole

Tous les acteurs reconnaissent le besoin d'adapter le secteur agricole aux nouvelles réalités climatiques. Cela inclut des pratiques agricoles résilientes, l'irrigation raisonnée, et la gestion des pollutions diffuses pour protéger les ressources en eau. L'État promeut des pratiques agricoles durables et encourage la transition agroécologique.



En résumé

Les visions des acteurs montrent une convergence des préoccupations et des recommandations autour de la gestion des ressources naturelles, notamment l'eau, dans un contexte de changement climatique. La nécessité de collaboration entre tous les acteurs, une sensibilisation accrue, une gestion durable et des adaptations stratégiques sont autant de points clés qui doivent guider les actions futures pour garantir un usage responsable et équitable des ressources en eau et de l'environnement.

LA VIE SOCIALE SUR LE TERRITOIRE

Les élus et les partenaires techniques n'ont pas abordé ce sujet, et il n'y a pas de recommandations spécifiques de l'État sur cette question. La vision de la vie sociale sur le territoire, telle que perçue par les habitants, se concentre principalement sur la nécessité de renforcer le lien social, de répondre aux besoins spécifiques des habitants et d'assurer une cohabitation harmonieuse entre les différents acteurs. Voici un résumé des points clés abordés.

Un Parc inclusif et solidaire

Les habitants souhaitent un territoire plus inclusif, qui favorise la solidarité et le vivre-ensemble. Ils insistent sur l'importance de briser les barrières sociales et d'encourager des initiatives pour une meilleure cohésion sociale.

La conciliation des usages

Vivre ensemble suppose aussi de concilier les différentes activités (tourisme, agriculture, sylviculture, énergie) tout en réduisant les conflits d'usage. Le partage des ressources naturelles et la gestion des nuisances (circulation de poids lourds, rave parties) sont des défis à relever pour cohabiter harmonieusement.

Le manque de services

Le déficit de services de proximité, en particulier dans le domaine médical, est une source d'inquiétude. Les habitants appellent à des actions pour attirer des praticiens et à améliorer l'accueil des nouveaux arrivants, ce qui renforcerait le lien social.

Un lien social à dynamiser

Le soutien à des projets locaux, comme les tiers-lieux, les habitats intergénérationnels et les initiatives culturelles, est jugé essentiel pour retisser le lien social. Les habitants souhaitent également une plus grande implication des associations et la création d'un réseau artistique pour promouvoir les pratiques locales.

La participation citoyenne

Il est important pour les habitants d'être intégrés aux processus de décision concernant leur territoire, afin de co-construire un avenir plus solidaire.



En résumé

La vie sociale sur le territoire est perçue par les habitants comme un enjeu central pour un développement harmonieux et inclusif. Le renforcement du lien social, la conciliation des usages entre différents acteurs, et l'amélioration des services de proximité sont des attentes fortes. Les initiatives locales, qu'elles soient culturelles ou intergénérationnelles, sont vues comme des solutions pour dynamiser ce lien et répondre aux besoins spécifiques des habitants. Enfin, la participation citoyenne reste un levier clé pour construire un territoire plus solidaire et fédérateur.

LA CULTURE ET L'ÉDUCATION AU TERRITOIRE

Les acteurs du territoire s'accordent sur la nécessité de faire de la culture et de l'éducation au territoire des leviers majeurs pour la préservation de l'identité locale, tout en renforçant le sentiment d'appartenance et l'attractivité du Parc.

La préservation et la valorisation du patrimoine

Tous les acteurs reconnaissent l'importance de protéger et de mettre en valeur le patrimoine matériel et immatériel du territoire, qu'il soit bâti (murs en pierre sèche, capitelles, mégalithes), paysager ou culturel (langue occitane, savoir-faire traditionnels). Ils souhaitent également promouvoir la transmission intergénérationnelle des savoirs et la formation des habitants aux techniques de restauration, afin de perpétuer les pratiques ancestrales. Cela doit passer par des initiatives concrètes comme des chantiers participatifs, des formations professionnelles, et le soutien aux associations locales engagées dans la conservation.

Une identité culturelle forte et unifiée

Tous les acteurs partagent le souci de renforcer l'identité culturelle locale, en particulier autour de la langue occitane et des spécificités historiques du territoire. Cela passe par une meilleure intégration de la langue occitane dans les espaces publics, les écoles, et les événements locaux. Des initiatives comme des festivals, des résidences d'artistes, et l'édition de contenus culturels (livres, documentaires) sont vues comme essentielles pour faire rayonner cette identité, tout en facilitant son appropriation par les habitants et visiteurs.

L'éducation au territoire pour tous les publics

L'éducation au développement durable et au patrimoine est un enjeu central partagé par l'ensemble des acteurs. Le Parc doit intensifier ses actions de sensibilisation, non seulement pour les scolaires, mais aussi pour les adultes, en promouvant une pédagogie active et participative. Cela inclut des programmes scolaires dédiés, des visites éducatives et des ateliers pratiques, tout en facilitant l'accès à la documentation et aux ressources du Parc. L'État recommande un partenariat étroit avec l'Éducation nationale pour enrichir l'offre pédagogique.

Une collaboration renforcée et un réseau d'acteurs

Tous s'accordent sur l'importance de créer une dynamique collective à travers des réseaux d'acteurs culturels et des infrastructures adaptées. L'objectif est de faciliter la coordination des initiatives locales et de mutualiser les ressources. La création de lieux culturels et associatifs dans les villages, couplée à une amélioration de l'accès aux sites par des moyens de transport adaptés, sont des priorités. Cela permettra de renforcer la cohésion sociale et de faire de la culture un pilier du développement territorial.

Un tourisme respectueux et durable

Le tourisme doit être conçu comme un moteur de valorisation du patrimoine, tout en étant respectueux des équilibres écologiques et culturels. Cela implique de protéger les sites naturels et historiques des impacts négatifs du tourisme de masse (pollution visuelle, dégradations), tout en développant des offres culturelles spécifiques qui permettent une meilleure découverte du territoire

(pass musées, sentiers thématiques). Les élus, comme l'État, insistent sur l'importance d'une gestion équilibrée, pour assurer une activité économique tout en préservant les patrimoines fragiles.

Une communication efficace et partagée

Enfin, tous les acteurs soulignent la nécessité d'une communication claire et ciblée pour valoriser les richesses culturelles du territoire. Une stratégie de communication coordonnée, basée sur des outils modernes et accessibles (médias locaux, campagnes thématiques), doit être mise en place pour toucher un large public, y compris ceux éloignés des pratiques culturelles habituelles. Cela permettra de renforcer le sentiment d'appartenance, tout en rendant plus visible l'offre culturelle du Parc.



En résumé

Les acteurs du territoire, qu'ils soient citoyens, élus, partenaires techniques ou représentants de l'État, partagent une vision commune : celle d'un territoire qui préserve et valorise son identité culturelle unique tout en s'engageant résolument dans une dynamique de développement durable. La culture, l'éducation, et le patrimoine sont au cœur de ce projet collectif, qui vise à renforcer la cohésion sociale et l'attractivité du territoire, pour le bien de ses habitants actuels et des générations futures.

LE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE, LES FILIERES

Les acteurs du territoire s'accordent sur la nécessité de promouvoir un développement économique qui préserve l'identité locale tout en renforçant l'attractivité du Parc. Ils soulignent l'importance de la coopération entre les différentes parties prenantes pour créer un écosystème dynamique et inclusif. La vision globale dégagée vise à valoriser les ressources naturelles et les savoir-faire artisanaux, tout en répondant aux défis contemporains tels que la transition énergétique et le développement d'un tourisme responsable.

Une économie locale durable et attractive

Les acteurs du territoire souhaitent voir se développer une économie qui valorise les ressources naturelles et les savoir-faire artisanaux, tout en respectant l'environnement. Ce modèle économique doit s'appuyer sur la solidarité locale, avec une attention particulière à la préservation des paysages et de la biodiversité. L'objectif est de créer un écosystème économique résilient qui favorise la proximité entre les producteurs, les commerçants et les consommateurs, tout en soutenant des initiatives innovantes et durables.

Le soutien aux petites entreprises et à l'artisanat

Un soutien renforcé est nécessaire pour les petits commerces de proximité, les sociétés coopératives et participatives (SCOP), ainsi que l'artisanat local. Les résidents souhaitent diversifier l'offre commerciale en intégrant davantage de magasins de vrac, de produits locaux et d'initiatives collectives. La valorisation des métiers artisanaux et des productions locales (bois, laine, produits agricoles) doit être au cœur de cette dynamique. La création de réseaux d'artisans et de lieux de regroupement pour encourager la transmission des savoir-faire est essentielle pour dynamiser l'économie locale et créer des emplois pérennes.

L'amélioration de la qualité de vie

Pour attirer de nouveaux habitants et maintenir les résidents actuels, il est impératif d'améliorer les conditions de vie dans les villages. Cela comprend le développement d'offres d'emploi locales adaptées, l'accès à un logement abordable, et le renforcement des infrastructures, notamment en matière de transports, de santé, et de services publics. Une attention particulière sera accordée à la rénovation du parc immobilier, à la gestion des résidences secondaires, et à la lutte contre les déserts médicaux. Le développement d'un pack d'accueil pour les nouveaux arrivants, comprenant des informations sur l'emploi, le logement, et l'éducation, est également souhaité.

La coordination et la coopération des acteurs

Une collaboration étroite entre les élus, les partenaires techniques, les entreprises, et les habitants est nécessaire pour maximiser l'impact des initiatives économiques. La clarification des rôles de chaque acteur, notamment du Parc dans l'incubation de projets et la structuration des filières, est essentielle. Des rencontres régulières entre les acteurs économiques et les élus permettront de définir une politique commune de développement économique, avec des priorités claires pour l'aménagement du territoire.

La promotion d'un tourisme responsable

Le développement d'un tourisme respectueux des paysages et du patrimoine naturel doit être encouragé. Cela implique la création d'activités touristiques en lien avec la nature, la promotion de circuits courts et de produits locaux, et la valorisation des savoir-faire artisanaux. Les acteurs du territoire souhaitent un tourisme qui profite aux habitants et contribue à la préservation des ressources naturelles, tout en attirant des visiteurs soucieux de découvrir un mode de vie authentique et durable.

L'engagement vers une transition énergétique

Enfin, les acteurs s'engagent à soutenir une transition énergétique ambitieuse, visant la neutralité carbone. Cela inclut des initiatives en matière d'efficacité énergétique, de promotion des énergies renouvelables, et d'accompagnement des projets agricoles et forestiers dans une logique de durabilité. La sensibilisation des habitants et des entreprises aux enjeux environnementaux sera un axe prioritaire.



En résumé

La vision partagée par les acteurs du territoire met en avant l'importance d'un développement économique durable, inclusif et respectueux de l'environnement. La coopération entre les élus, les entreprises, les partenaires techniques et les citoyens est cruciale pour répondre aux attentes des habitants et créer un cadre de vie épanouissant. La promotion de l'artisanat, l'amélioration des conditions de vie, et le soutien à un tourisme responsable sont autant de leviers qui permettront d'assurer la pérennité et l'attractivité du territoire. En s'engageant dans cette dynamique, les acteurs du territoire souhaitent construire un avenir où chaque membre de la communauté peut contribuer à un développement harmonieux et solidaire.

LE TOURISME

Le tourisme, en tant que vecteur de développement économique et de valorisation des patrimoines, est au cœur des préoccupations des acteurs du Parc. Les attentes des habitants, l'ambition des élus, les recommandations des partenaires techniques et les directives de l'État témoignent d'une volonté partagée de créer un modèle touristique qui respecte à la fois l'environnement et les besoins des populations locales.

Un tourisme respectueux

Les habitants soulignent l'importance d'un tourisme harmonieux qui respecte les spécificités locales. Ils réclament une sensibilisation accrue aux bonnes pratiques, notamment en matière de respect des sites naturels et du patrimoine bâti. De leur côté, les élus insistent sur le développement d'un tourisme de qualité qui valorise les atouts du territoire tout en préservant ses paysages. Les recommandations de l'État vont dans le même sens, appelant à la préservation des paysages et à une promotion touristique qui respecte les patrimoines naturels et culturels.

Le développement de l'offre touristique

La diversification de l'offre touristique est un point essentiel partagé par tous les acteurs. Les élus mettent l'accent sur l'importance d'étendre la saison touristique, tandis que les partenaires techniques appellent à renforcer les projets existants, notamment dans des domaines comme l'œnologie, la randonnée et les loisirs. Les habitants souhaitent également que le Parc valorise un tourisme vert et familial, ainsi que des hébergements éco-responsables. Parallèlement, l'État recommande une participation accrue de l'agriculture au tourisme local, favorisant ainsi un retour de valeur ajoutée sur le territoire.

La gouvernance et la coordination des acteurs

L'importance d'une gouvernance claire et d'une coordination entre les différents acteurs est unanimement reconnue. Les élus évoquent la nécessité de partenariats efficaces et d'une circulation fluide de l'information pour éviter les redondances dans les actions entreprises. Les partenaires techniques soulignent qu'une instance de gouvernance doit être créée à l'échelle du Parc pour assurer une planification touristique cohérente. Cela doit permettre de renforcer le lien entre les offices de tourisme et le Parc, tout en améliorant la notoriété de celui-ci auprès des métropoles régionales.

Vers davantage d'accessibilité et d'inclusivité

L'accessibilité des sites touristiques pour tous, y compris pour les personnes en situation de handicap, est une priorité mentionnée par les habitants. Ils appellent à des aménagements spécifiques pour rendre les sentiers et les lacs accessibles. Les recommandations de l'État soulignent également la nécessité de maintenir un équilibre entre logements touristiques et logements résidentiels, afin d'assurer un accès adéquat au logement pour les habitants locaux et de limiter la concurrence entre ces deux types de logements.

La sensibilisation et l'éducation

Une sensibilisation aux impacts environnementaux du tourisme est cruciale, comme l'indiquent les habitants, qui veulent éduquer les touristes sur le respect des sites et des pratiques responsables. Les partenaires techniques appellent à des initiatives éducatives pour les jeunes et à un renforcement des

formations pour les professionnels du secteur. Les élus, quant à eux, insistent sur la nécessité de valoriser les spécificités locales à travers des séjours thématiques qui encouragent les pratiques durables. Les recommandations de l'État, en mettant l'accent sur le respect des patrimoines, viennent renforcer cet appel à une éducation des visiteurs.



En résumé

La construction d'un tourisme durable dans le Parc nécessite un engagement collectif de la part de tous les acteurs impliqués. En favorisant un équilibre entre développement économique et préservation des richesses naturelles et culturelles, il est possible de bâtir un modèle touristique qui profite à la fois aux visiteurs et aux résidents, tout en garantissant la pérennité des ressources du territoire. L'avenir du tourisme dans le Parc repose sur cette vision partagée et ce cadre collaboratif, garantissant un avenir à la fois riche et responsable.

LES ACTIVITES DE PLEINE NATURE

Dans un contexte où les activités de pleine nature gagnent en popularité, leur développement doit s'accompagner d'une réflexion collective sur leur gestion durable et responsable. La pratique de ces activités ne se limite pas seulement à l'expérience des utilisateurs, mais s'inscrit également dans une dynamique de préservation des espaces naturels, de respect des populations locales et de valorisation du patrimoine culturel et environnemental. Les attentes des acteurs convergent vers une approche intégrée qui cherche à harmoniser les bénéfices économiques du tourisme de plein air avec la nécessité de protéger leur environnement.

L'importance des Activités de Pleine Nature

Les activités de pleine nature, telles que la randonnée, le VTT, l'escalade et le canyoning, constituent un levier stratégique pour le développement touristique et la valorisation des territoires. Elles sont perçues comme essentielles pour l'attractivité locale et le bien-être des visiteurs, tout en respectant les besoins des populations résidant sur ces territoires.

La gestion durable des APN et leur encadrement

La nécessité d'une meilleure structuration des APN est mise en avant, avec un encadrement adapté par des clubs et associations pour assurer la sécurité et la qualité de l'expérience des pratiquants.

Tous les acteurs s'accordent sur l'importance de protéger les milieux naturels. Cela inclut une régulation stricte de la fréquentation, notamment pour les zones sensibles, et une vigilance quant aux impacts des activités sur l'environnement, tels que la qualité des eaux et la biodiversité.

La communication et la promotion

Une communication renforcée est cruciale pour valoriser les espaces naturels, notamment les circuits de randonnée en forêt, ainsi que pour intégrer des thèmes attractifs (culture, gastronomie) dans l'offre de tourisme.

Il est cependant impératif d'éduquer les visiteurs sur les comportements respectueux de l'environnement et de les impliquer dans la protection des milieux naturels.

Les infrastructures et l'accès aux sites

Le développement d'un réseau de sentiers, de pistes cyclables, et d'aires de bivouac est nécessaire pour répondre à la demande croissante tout en limitant les impacts sur l'environnement.

Il ressort le besoin d'optimiser les transports en commun et les solutions de mobilité douce pour faciliter l'accès aux sites de pratique et aux itinéraires d'itinérance.

La collaboration pour une meilleure régulation

La coopération entre les élus, les partenaires techniques, les associations, les agriculteurs et les acteurs du tourisme est essentielle pour élaborer des stratégies concertées. Les réflexions doivent se faire à l'échelle des territoires, en impliquant tous les acteurs concernés.

Des mesures doivent être mises en place pour réguler les pratiques, notamment en interdisant temporairement l'accès à certains sites naturels sensibles et en instaurant des périodes de protection pour la faune.

L'anticipation et l'adaptation

Il est nécessaire de mettre en place des systèmes de suivi pour anticiper les impacts des changements climatiques sur les comportements des pratiquants et pour s'adapter aux nouvelles tendances.

Il ressort aussi le besoin d'une flexibilité des offres : adapter les activités en fonction des saisons et des conditions environnementales permet de mieux gérer la fréquentation et de préserver les ressources naturelles.



En résumé

Cette vision globale souligne l'importance d'un développement harmonieux et durable des activités de pleine nature, alliant la valorisation des espaces naturels à la protection de l'environnement. Une approche collaborative, accompagnée d'une sensibilisation des usagers et d'une gestion rigoureuse, permettra de concilier les enjeux économiques, sociaux et environnementaux liés à la pratique des APN.

LE PAYSAGE

La préservation et la valorisation des paysages représentent des enjeux cruciaux pour les territoires, tant sur le plan écologique que culturel et social. Les attentes des acteurs convergent vers une approche intégrée qui vise à concilier développement économique et respect des identités locales. À une époque où les transformations environnementales et urbanistiques se multiplient, il est impératif de garantir un équilibre entre modernisation et préservation des patrimoines paysagers. Cette vision globalisée est bâtie autour de principes fondamentaux, tels que la consultation citoyenne, la protection du bâti traditionnel et la gestion raisonnée des milieux, afin d'assurer un avenir harmonieux et durable pour les paysages qui définissent le cadre de vie des acteurs.

La préservation de l'identité locale et des paysages traditionnels

Les acteurs s'accordent sur l'importance cruciale de préserver l'identité locale et les paysages traditionnels. Les habitants expriment des préoccupations face à l'implantation d'énergies renouvelables industrielles, telles que l'éolien et l'agrivoltaïsme, qui risquent de dénaturer le paysage. Ils demandent des solutions alternatives moins intrusives, comme l'enfouissement des câblages (numérique et électrique) et l'utilisation de petites éoliennes individuelles, respectant l'intégrité visuelle et esthétique du territoire. La préservation des entrées de village, avec un aménagement soigné et une limitation des panneaux publicitaires, est également essentielle pour maintenir l'attrait visuel et le caractère traditionnel des lieux.

Les consultations citoyennes

Une exigence forte émerge pour organiser des consultations régulières et inclusives avec les habitants, en particulier pour des projets d'envergure. Ces consultations doivent garantir que les choix de développement prennent en compte l'impact visuel et paysager, favorisant un aménagement harmonieux et collaboratif. Les élus soulignent l'importance de sensibiliser les citoyens à ces enjeux par le biais d'ateliers et d'événements communautaires qui favorisent l'échange et la co-construction de solutions.

La préservation et la valorisation du bâti traditionnel

La valorisation de l'architecture locale est primordiale. Les acteurs conviennent que les rénovations et les constructions nouvelles doivent utiliser des matériaux et styles traditionnels, tels que les pierres sèches et les toits en lauzes, en lien avec l'histoire locale. Des initiatives éducatives, telles que des ateliers de restauration de patrimoine pour les adultes et des programmes scolaires, peuvent renforcer la sensibilisation à la culture locale et à son importance dans l'identité du territoire.

Une gestion raisonnée des milieux et des paysages associés

Une attention particulière doit être portée à la gestion des milieux naturels. Les acteurs insistent sur la nécessité de promouvoir la plantation d'espèces végétales locales, adaptées au climat et aux sols, pour renforcer l'identité paysagère et la résilience face aux changements climatiques. Des subventions pour l'entretien des prairies, des murets en pierre sèche et d'autres éléments caractéristiques du paysage agricole sont cruciales pour éviter leur abandon et préserver la biodiversité inféodée. Ainsi, encourager des pratiques de gestion forestière durable, telles que la sylviculture à couvert continu, contribue à protéger la biodiversité et à maintenir le caractère forestier du paysage.

Un équilibre entre transition énergétique et préservation des paysages

Les élus reconnaissent que les paysages constituent un capital essentiel pour l'identité locale, l'attrait touristique et la qualité de vie. Il est donc impératif d'intégrer une évaluation des impacts paysagers dans tous les projets de développement, y compris les infrastructures routières et les installations industrielles. Les acteurs s'accordent sur la nécessité de développer des énergies renouvelables tout en veillant à minimiser leur impact visuel. Cela implique de définir clairement l'emplacement des éoliennes et de favoriser des projets de petite échelle, tels que des éoliennes individuelles et des systèmes solaires intégrés, qui respectent le paysage.

Les initiatives comme l'agrivoltaïsme doivent être mises en œuvre de manière à intégrer les énergies renouvelables tout en respectant les paysages et les identités locales.

Le changement des paysages et du climat

Pour faire accepter les évolutions paysagères, une sensibilisation à la dynamique naturelle et aux enjeux du changement climatique est essentielle. Cela inclut la création d'espaces verts en milieu urbain pour contrer les effets du réchauffement, ainsi que des initiatives de reboisement et de préservation des zones humides. L'éducation à l'environnement dans les écoles et la mise en œuvre de projets pratiques peuvent aider à sensibiliser les habitants aux dynamiques des paysages et à leur évolution inévitable face aux changements climatiques.

La stratégie de concertation et de gestion des paysages

Une stratégie globale pour la préservation et la valorisation des paysages est indispensable. Cela passe par l'établissement de chartes architecturales et paysagères, qui doivent inclure des objectifs clairs pour la protection des paysages, et une réflexion sur l'intégration des projets d'énergies renouvelables et l'encadrement des constructions, tout en veillant à ce qu'elles n'entraient pas le développement nécessaire du territoire.

Il est également nécessaire d'utiliser l'Observatoire Photographique des Paysages comme un outil pour documenter l'évolution des paysages et sensibiliser la population à leur importance.

La préservation de la mosaïque paysagère et de la biodiversité

Maintenir la diversité paysagère est une préoccupation partagée. Les acteurs s'accordent sur la nécessité de protéger les zones écologiquement sensibles et d'encourager des pratiques agricoles respectueuses, comme le maintien des haies bocagères et des prairies naturelles.

Cela permet de renforcer les corridors écologiques et de promouvoir une biodiversité riche et variée, essentielle pour l'équilibre des écosystèmes.

Le soutien aux pratiques agricoles vertueuses

Il est crucial d'encourager les pratiques agricoles qui respectent le paysage, en soutenant les jeunes agriculteurs dans des initiatives de maraîchage biologique et d'élevage durable. La valorisation des paysages bocagers, typiques de l'agriculture traditionnelle, est également essentielle pour maintenir les milieux ouverts et renforcer l'identité rurale. De plus, des subventions peuvent être mises en place pour l'entretien des paysages agricoles et des éléments caractéristiques, tels que les murets en pierre sèche.

La gestion des infrastructures et des espaces urbains

La gestion des logements vacants et des espaces urbains doit être améliorée pour revitaliser les centres-villes, tout en préservant l'esthétique des paysages. Les nouvelles infrastructures doivent être intégrées de manière réfléchie pour respecter le paysage et favoriser des transitions harmonieuses entre les espaces bâtis et naturels. Une attention particulière doit être portée aux entrées de ville et aux franges urbaines, qui doivent servir de transition esthétique.



En résumé

La vision globalisée des acteurs pour la préservation et la valorisation des paysages s'articule autour d'une coopération étroite entre les différentes parties prenantes. La prise en compte des besoins locaux, des enjeux environnementaux et des aspirations culturelles est essentielle pour des paysages résilients et dynamiques. En intégrant des pratiques durables et respectueuses, tout en favorisant l'éducation et la sensibilisation des citoyens, il est possible d'aboutir à un développement qui enrichit l'identité paysagère du territoire tout en répondant aux défis contemporains.

LES DECHETS

Cette synthèse met en lumière les préoccupations citoyennes face aux incivilités et au besoin de sensibilisation, tout en explorant des initiatives locales pour réduire et valoriser les déchets. À travers ces propositions, l'objectif est de construire une gestion plus écologique, durable et collective des déchets.

Les déchets, un enjeu environnemental et social

Les déchets représentent un enjeu majeur dans la société actuelle, à la fois par leur gestion et par leur impact sur l'environnement. Ils sont perçus par le grand public comme une conséquence directe des activités humaines, telles que le tourisme ou les activités de plein air. Les habitants expriment une forte préoccupation concernant les incivilités, notamment les dépôts sauvages. La nécessité d'une gestion plus responsable et écologique est largement soulignée, avec une volonté d'agir pour réduire la production de déchets à la source.

La sensibilisation et l'éducation pour un tri plus responsable

L'un des principaux leviers proposés pour améliorer cette situation est la sensibilisation et l'éducation des citoyens. La population souhaite des campagnes renforcées pour encourager le tri sélectif et le respect de la nature. Cette sensibilisation est perçue comme essentielle non seulement pour limiter la pollution, mais aussi comme un moyen de contribuer à la lutte contre le changement climatique. L'éducation à la gestion des déchets doit être accrue, afin de développer une conscience civique plus respectueuse de l'environnement.

La prévention des incivilités et la gestion des dépôts sauvages

Les incivilités, telles que les déchets dans la nature, appellent à une réponse proactive. Les habitants recommandent l'installation de plus de poubelles publiques, l'organisation d'initiatives de ramassage des déchets (par exemple, des journées de nettoyage), et des efforts spécifiques, comme le ramassage des cartouches laissées par les chasseurs. De plus, des propositions comme l'installation de toilettes sèches sont avancées pour réduire la pollution liée aux déchets humains.

Des initiatives locales pour réduire et valoriser les déchets

Parallèlement, les habitants suggèrent de nombreuses initiatives locales pour diminuer les déchets non valorisables. Ils proposent notamment la création de recycleries près des déchetteries, afin de récupérer les matériaux encore utilisables et de les réintroduire dans un circuit de seconde vie. Ce modèle de partenariat entre déchetteries et recycleries s'étend à des organismes spécialisés, comme Trifyl, et encourage la revalorisation d'objets abandonnés ou de vieilles épaves. Le compostage est également perçu comme une solution clé, bien que certains habitants aient exprimé des inquiétudes liées aux nuisances olfactives dans certaines zones, appelant à une surveillance accrue des installations.

Le rôle des collectivités et des élus dans la valorisation des déchets

Les acteurs institutionnels, bien que moins directement impliqués dans le débat, jouent un rôle important dans la mise en place de solutions structurelles. Par exemple, la valorisation des biodéchets par la méthanisation est évoquée comme une opportunité de produire de l'énergie à partir des déchets

organiques. Dans le secteur du bois, les déchets issus de l'exploitation forestière peuvent être réutilisés pour diversifier la filière, notamment dans la production de biomasse.

La réduction du gaspillage alimentaire

Les partenaires techniques se concentrent, quant à eux, sur la réduction du gaspillage alimentaire, identifié comme une priorité pour limiter la quantité de déchets. Bien que l'État n'ait pas formulé de recommandations spécifiques, son rôle dans la régulation et l'accompagnement de ces initiatives locales reste crucial pour garantir leur succès à long terme.



En résumé

La gestion des déchets est une question qui implique l'ensemble de la société. La sensibilisation, la prévention des incivilités, l'amélioration des infrastructures de recyclage et de compostage, ainsi que la création de filières de valorisation des déchets, sont des pistes prometteuses. Ces initiatives visent non seulement à réduire l'impact environnemental, mais aussi à responsabiliser les citoyens dans une démarche collective et durable.

LE ROLE DU PARC

Le Parc est perçu par les acteurs du territoire comme un protecteur essentiel de l'environnement et un acteur clé du développement local. Habitant·e·s, élu·e·s, et partenaires techniques expriment leur volonté de voir le Parc renforcer son rôle en matière de gouvernance, de gestion durable et de promotion des valeurs locales. Ils attendent une plus grande implication dans les projets concrets, une meilleure communication et une coordination accrue avec les collectivités, afin de faire face aux défis écologiques et socio-économiques de demain.

Un parc protecteur, promoteur et ancré dans la vie locale

Les habitants expriment leur désir de voir le Parc non seulement préserver la beauté et la qualité de vie de leur territoire, mais également s'impliquer activement dans son développement durable. Ils veulent un Parc qui soit un acteur engagé dans la promotion des valeurs locales tout en renforçant son rôle de protecteur de l'environnement. Ils appellent de leurs vœux un Parc doté de pouvoirs renforcés, capable de prendre des décisions concrètes en matière d'urbanisme et d'aménagement du territoire, et porteur d'initiatives locales respectueuses de l'environnement.

Le renforcement du pouvoir et la gouvernance du parc

Un point récurrent dans la vision des habitants est l'importance d'accorder au Parc plus de pouvoirs pour agir de manière plus décisive. Ils demandent la présence d'agents assermentés pour contrôler et protéger le territoire, ainsi qu'une implication directe dans les projets d'urbanisme, afin de garantir une gestion qui soit compatible avec les valeurs écologiques du Parc. Les habitants souhaitent également une réglementation plus stricte, notamment sur l'usage des produits phytosanitaires, l'arrosage des vignes, et la réduction des plastiques, tout en insistant sur l'importance d'interdire toute exploitation industrielle contraire à la vocation naturelle du Parc.

En parallèle, ils encouragent une gouvernance partagée et participative. La création d'un collège de citoyens, ainsi que des rencontres régulières avec les habitants, est demandée pour garantir que les décisions du Parc reflètent les aspirations des acteurs locaux. Les habitants réclament aussi une plus grande mixité dans les instances décisionnelles du Parc, incluant davantage de représentants de la société civile aux côtés des élus.

Un acteur central pour le développement et la protection du territoire

Du côté des élus, la modernisation du Parc est un enjeu majeur. Ils souhaitent que le Parc joue un rôle plus proactif dans le développement territorial et économique, tout en intégrant les enjeux environnementaux actuels. La perception que le Parc se limite à la protection de l'environnement est remise en question ; les élus plaident pour qu'il devienne un facilitateur de projets, un acteur de l'innovation, et qu'il renforce son rôle dans des secteurs comme l'énergie, l'agriculture durable, et l'urbanisme de qualité. L'intégration d'une stratégie politique claire, avec des actions concertées entre le Parc, les communes, et les autres acteurs territoriaux, est perçue comme un impératif pour éviter les redondances et améliorer l'efficacité.

Une approche renforcée de la coopération territoriale

Les acteurs techniques perçoivent le Parc comme un pilier essentiel pour initier des dynamiques territoriales structurantes, notamment dans les domaines de la transition énergétique et de l'aménagement durable. Ils voient en lui un acteur central pour coordonner les projets locaux,

mutualiser les ressources financières, et définir des stratégies communes pour faire face aux défis liés au changement climatique. Ils insistent sur la nécessité de clarifier les rôles de chacun (communes, EPCI, et Pays) et de renforcer la complémentarité entre les différents dispositifs territoriaux.

La coopération entre le Parc, les Pays et le PETR (Pôle d'Équilibre Territorial et Rural) doit également être optimisée. Les élus soulignent que les redondances actuelles (notamment les cotisations multiples) posent des questions d'efficacité, et appellent à une meilleure répartition des tâches entre les structures, notamment pour des sujets comme la gestion des ressources naturelles, le développement énergétique ou l'aménagement des espaces boisés.

Une communication et une visibilité améliorées

Tous les acteurs s'accordent sur la nécessité d'améliorer la communication du Parc. Les habitants estiment que, bien qu'il soit actif sur le terrain, ses actions sont insuffisamment visibles ou mal relayées. Ils suggèrent des outils de communication plus modernes, une meilleure accessibilité à l'information, et une présence accrue sur les réseaux sociaux.

La création d'une application dédiée ou l'utilisation de groupes WhatsApp sont des pistes envisagées pour mieux connecter le Parc avec les citoyens. La mise en place de permanences téléphoniques, des rencontres régulières dans les communes, et des panneaux explicatifs dans les mairies sont également proposés pour améliorer le dialogue entre le Parc et les habitants.

Un parc responsable et innovant

Les missions du Parc, telles que définies par l'État, incluent la protection des patrimoines naturels et culturels, la transition écologique, et la promotion d'une économie locale durable. Les attentes nationales ajoutent des objectifs ambitieux, comme l'objectif de "zéro artificialisation nette" d'ici 2050, une gestion conservatoire des ressources (eau, sols, forêts), et la transition agroécologique. Ces orientations renforcent le besoin pour le Parc d'agir de manière résolue dans ces domaines, tout en collaborant étroitement avec les acteurs locaux.

Des actions concrètes pour un impact réel

Les habitants, les élus et les partenaires techniques convergent sur un point : le Parc doit intensifier ses actions concrètes sur le terrain. Si la communication est jugée souvent trop abstraite, les citoyens attendent des résultats tangibles, que ce soit en matière de protection environnementale, de soutien aux communes dans leur transition écologique, ou encore dans l'amélioration de la qualité de vie des habitants. L'acquisition de foncier pour des projets de développement durable, le soutien technique et financier aux collectivités, et la revitalisation des zones défavorisées sont parmi les actions concrètes attendues du Parc.

Vers une gouvernance modernisée et efficace

Les élus soulignent l'importance de revoir la gouvernance du Parc pour améliorer la coordination avec les collectivités locales. Une meilleure inclusion des EPCI, une révision des secteurs de découpage pour mieux refléter les réalités territoriales, et la nomination de référents Parc dans les structures locales sont des propositions pour renforcer les liens et clarifier les rôles. Des rencontres régulières entre les élus, les DGS (Directeurs Généraux des Services), et les acteurs du territoire sont également envisagées pour améliorer la coopération.



En résumé

Au final, tous les acteurs – habitants, élus, partenaires techniques et l'État – s'accordent sur un Parc « acteur incontournable » du développement territorial, tout en restant fidèle à sa mission première de protection de l'environnement. En modernisant sa gouvernance, en renforçant ses actions sur le terrain, et en améliorant sa communication, le Parc peut répondre aux défis d'aujourd'hui et de demain, tout en valorisant les patrimoines naturels, paysagers et culturels de son territoire.